

2 Les 40 ans du SICTOM

Nouvelles communes en sacs jaunes

3 Consignes de tri

4 Remise des poules

5 Les emplois d'avenir

Les composteurs

6 Le verre

7 Lavage des colonnes

Colonnes enterrées

8 Fabriquer ses produits d'entretien

Cuisine anti gaspi

Le SICTOM fête ses 40 ans !!

40

ans

Les 40 ans du SICTOM

Journée portes ouvertes Samedi 23 novembre 2013

Programme de la journée :

⇒ sur le site du SICTOM Région Montluçonnaise - Rue du Terrier à Givrette - 03 410 DOMERAT

● Visite du village du tri et de la récupération/réutilisation en libre accès de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

● Spectacle pour enfants (et parents) sur les déchets
Spectacle interactif pour apprendre à trier et à consommer malin.
Chaque enfant repart avec le diplôme rappelant les règles du tri.

- début de séance : 15h30

● Visite du site en calèche

- départ 9h30
- départ 10h30
- départ 14h00
- départ 15h00
- départ 16h00



⇒ Visite extérieure avec départ du SICTOM Région Montluçonnaise

● Visite du site d'enfouissement de Villeneuve à Maillet :

Merci de vous présenter **1/4 d'heure avant le départ**
(transport assuré par le SICTOM, dans la limite des places disponibles)

- départ à 9h15 retour 11h15
- départ 13h45 retour 15h45
- départ 14h45 retour 16h45



Les nouvelles communes collectées en sacs jaunes en 2014

Nouvelles communes concernées par le ramassage des déchets recyclables en porte à porte :

- | | |
|----------------|---------------------------|
| - Bezenet | - Chamblet |
| - Doyet | - Durdar-Larequille |
| - Malicorne | - Marcillat-en-Combraille |
| - Quinssaines | - Saint-Angel |
| - Saint-Victor | - Vaux |



Aussi à compter de mi-octobre, et, ce jusqu'au mois de décembre 2013, les ambassadeurs du tri viendront frapper à votre porte pour vous remettre les sacs jaunes et les consignes de tri (en cas d'absence, la documentation sera déposée dans la boîte aux lettres et les sacs jaunes devant la porte). Ils seront vêtus d'un blouson jaune et posséderont un badge les identifiant. Merci de leurs réserver le meilleur accueil.

La mise en place de cette collecte pourra concerner d'autres communes, encore à l'étude à ce jour.

Les consignes de tri des sacs jaunes



Je jette dans ma poubelle noire :



Barquette polystyrène



Pot de yaourt, de crème ou de beurre



Film plastique



Barquette plastique



Blister de médicaments



Rencontre avec les foyers témoins...

...et distribution des poules



Rappel de la définition d'un foyer témoin :

Personne volontaire qui s'engage à pratiquer certaines actions dans le cadre de la prévention des déchets, tels que :

- élever des poules,
- coller un STOP PUB sur la boîte aux lettres,
- composter ses déchets, etc...

Ces personnes nous apporteront leur témoignage sur la diminution de la production de déchets, après avoir pesé leurs déchets pendant 3 mois avant et après la mise en place des actions de prévention.

15 foyers témoins se sont réunis à Givrette le 17 septembre en présence des radios locales et de France 3 Auvergne.

A cette occasion, chacun a pu discuter des actions choisies afin de réduire leurs déchets parmi les 10 proposées par le SICTOM :



- 1 - Choisir le bon produit et le bon conditionnement,
- 2 - Préferer les sacs réutilisables,
- 3 - Coller le "STOP PUB" sur la boîte aux lettres,
- 4 - Limiter les impressions,
- 5 - Boire l'eau du robinet,
- 6 - Economiser les piles,
- 7 - Réutiliser ce qui peut l'être,
- 8 - Composter,
- 9 - Gestes alternatifs,
- 10 - Acquisition de poules.

Ce dernier geste, l'acquisition de poules, a convaincu 10 foyers sur les 15. Il a donc été remis à ces 10 foyers, une poule rousse et poule noire.



Les foyers ont signé une charte d'engagement, dans laquelle il est indiqué qu'ils doivent prendre soin des animaux confiés, et s'engager à ne pas les manger pendant 1 an.

Ainsi, les poules vont finir les restes d'assiettes de leurs familles adoptives et donner des oeufs en contrepartie.



Démonstration :

Comment couper l'aile d'une poule pour éviter qu'elle ne fugue.



Le service communication étoffe son équipe

Des emplois d'avenir au SICTOM



Aurélien PIETTE
*Ambassadeur du tri
et de la prévention*

Des emplois d'avenir ont été recrutés afin de renforcer le service communication du SICTOM Région Montluçonnaise.

Aurélien PIETTE aide l'équipe en place pour :

- les distribution de sacs jaunes,
- les animations,
- la communication sur le tri et la prévention des déchets,
- les suivis de tournées.

Sébastien CHABIRON est en charge du compostage individuel :

- livraison et installation des composteurs,
- conseils pour démarrer le compostage, et suivi,
- communication sur le compostage et la prévention des déchets.



Sébastien CHABIRON
Maître composteur

Les composteurs



Le SICTOM Région Montluçonnaise vous propose, au prix de 20€, 2 sortes de composteur.

Le composteur en plastique recyclé :

d'une contenance de 400 litres, il se compose d'un large couvercle pour faciliter l'introduction des déchets

Le composteur en pin "Douglas naturel" :

Le Douglas est reconnu comme un bois qui résiste au temps et pour ses excellentes propriétés mécaniques. Sa densité supérieure aux sapins et aux épicéas, 500 kg/m³ en moyenne, lui confère une dureté exceptionnelle. Contenance de 440 litres.



Vous souhaitez acquérir un composteur ?

Deux solutions s'offrent à vous :

- 1 - Venez au SICTOM Région Montluçonnaise rue du Terrier à Domérat avec un justificatif de domicile,
- 2 - Téléphonez au Maître composteur au 04 70 64 23 80 et il viendra vous le livrer et l'installer.

Tous au tri du verre !!!



Densification du parc des conteneurs à verre

Afin de faciliter le tri du verre, et, d'augmenter la performance de la collecte du verre, le SICTOM densifie le parc des conteneurs à verre et va installer à partir du mois d'octobre, de nouvelles colonnes sur plusieurs communes. En effet, depuis plusieurs années notre performance sur le verre stagne. La moyenne du SICTOM est de 23 kg/hab/an alors que la moyenne nationale est de 28 kg/hab/an. Nous espérons qu'en augmentant le nombre de colonnes, les usagers viendront plus nombreux déposer leur verre.

Chamblet : 1 V pour chacun des point suivants : chemin du lavoir + secteur Billard et Chaville + Chavroche

Chazemais : 1 V + 1 P + 1 EM pour Villevendret

Colombier : 1 V + 1 P + 1 EM pour la salle des fêtes

Commentry : 1 V pour chacun des point suivants : l'Etang de pourcheroux + Rue de la Chevantière + Rue Georges Bayet + Aire de repos stade Thivrier

Cosne-d'Allier : 1 V pour chacun des point suivants : Angle rue des Cernes + rue Jean Zay

Courçais : 1 V + 1 P + 1 EM pour le lieu dit La Pêcherie

Deneuille-les-Mines : 1 V + 1 P + 1 EM pour le parking Centre Socio-Culturel

Désertines : 1 V pour chacun des point suivants : Rue Emile Guillaumin + Rue Henri Martin + Rue du Vercher + Place Gérard Philippe + Rue des Rondes

Domérat : 1 V pour chacun des point suivants : Bd du Pt Allende + Rue St Vincent + Rue du Stade + Rue Clément Ader Prolongé + Rue de la Malicorne

Doyet : 1 V pour chacun des point suivants : lieu dit Bord + Les Picard + La Gare + Les Tilleuls

Durdats-Larequille : 1 V pour chacun des point suivants : Boussier + angle RD 154 et RN 144 + parking PL au Bourg

Huriel : 1 V + 1 P + 1 EM pour chacun des point suivants : Fareille + Courtioux + Mandrant et 1 V pour lotissement Rio Giro

Hyds : 1 V + 1 P + 1 EM pour la route de la Merlerie

Lavault-Ste-Anne : 1 V pour chacun des point suivants : parking du Vernet + Quartier des Vignes + près du Moulin

Marcillat-en-Combraille : 1 V pour chacun des point suivants : Les Chignoux + Parking salle des fêtes

Mazirat : 1 V + 1 P + 1 EM pour le Cimetière

Montluçon : 1 V pour chacun des point suivants : Chemin de Maupertuis + Centre aqualudique + vers l'AFPA + Quai de Normandie + Rue de la Verrerie + Rue du 1er mai + Athanor + Allée des Biachets + Rue des Fondateurs + Angle du stade du Diénot + Rue du Bois de la Brosse + Impasse Aristide Briand + Av Léon Jouhaux + Rue des Gourinats + Rue Lamartine + Rue Bretonnie + Av Jules Ferry + Square du Belvédère (av du Gl De Gaulle) + en haut Av du Pt Auriol

Murat : 1 V + 1 P + 1 EM pour la station d'épuration

St Angel : 1 V pour Les Theix

St Martinien : 1 V + 1 P + 1 EM pour le lieu dit le Theil

St Sauvier : 1 V + 1 P + 1 EM pour le point du Jour direction Peumant

St Victor : 1 V pour chacun des point suivants : Rue des Myosotis + Rue des Tilleuls

Villebret : 1 V pour chacun des point suivants : Face au Cimetière + Rue Michel Debré + Rue André Malraux à la Goutelle + Rte de Beauregard

Viplaix : 1 V pour Les Moutats



D'autres points restent à définir sur diverses communes, vous en serez informés ultérieurement.

6



V = Verre P = Papier EM = Emballages Ménagers

Lavage et réparation des points tri



L'ensemble du parc des conteneurs verre, emballages et papier est en cours de lavage et de réparations. Cela représente 561 colonnes sur les 63 communes du territoire du SICTOM. Lors de ces travaux, il sera procédé à diverses réparations tels que le changement de plastron, de caoutchouc et de signalétique.



Installation de colonnes enterrées Cité Dunlop à Montluçon

Inaugurées le 24 juillet 2013



Cette installation a été mise en place à la Cité Dunlop à Montluçon.

Les riverains disposent donc maintenant :

- d'une colonne de 5 m³ pour les ordures ménagères réservée aux habitants de la rue du 2 août,
- d'une colonne de 5 m³ pour les recyclables (emballages ménagers + papiers),
- d'une colonne de 4 m³ pour le verre.

Ces 2 dernières colonnes, réservées aux déchets recyclables sont destinées à tous les habitants de la Cité.

Ces colonnes se composent d'une partie enterrée (la cuve qui reçoit les déchets) et d'une partie aérienne avec un orifice qui permet de jeter ses déchets.

Ainsi, ces colonnes restent discrètes, s'intègrent totalement dans le mobilier urbain tout en étant clairement identifiées.

Actuellement, Montluçon Habitat réalise une étude de faisabilité sur l'installation de colonnes enterrées sur l'ensemble de son territoire.



LA RECETTE ECOLOGIQUE D'UN PRODUIT D'ENTRETIEN

Fabriquez vous même un produit multi-usage

Ingrédients :

- 2 c.à.s de bicarbonate de soude
- 2 litres d'eau chaude
- 1 verre de vinaigre blanc
- quelques gouttes d'huile essentielle de citron

Mélanger le bicarbonate de soude avec l'eau chaude.
Ajouter le verre de vinaigre blanc (cela formera une mousse) et quelques gouttes d'huile essentielle de citron.
Bien agiter avant utilisation.

Utilisation :

Pur : pour nettoyer les lavabos, douches, WC
Dilué dans un seau d'eau tiède : sols et carrelages



LA RECETTE ASTUCIEUSE

POUR UTILISER LE PAIN RASSIS

pudding salé

Ingrédients :

- 150 g de pain rassis
- 1/2 litre lait
- 2 oeufs
- 100 g de cubes de jambon
- 4 pétales de tomates séchées
- 70 g de chèvre frais
- 70 g de gruyère rapé
- de la ciboulette, du poivre

Dans un saladier, emietter le pain rassis, puis verser le lait bouillant et laisser ramollir 10 minutes.

Mixer puis ajouter les oeufs.

Ajouter le jambon, les tomates, le chèvre, le gruyère et la ciboulette et mélanger.

Poivrer à convenance.

Beurrer un moule à cake et verser la préparation.

Enfourner à 180° pendant 45 minutes.

Laisser refroidir avant de démouler.

Servir accompagné d'une salade ou à l'apéro.

BON APPETIT !

Variante : selon les goûts, vous pouvez utiliser des courgettes, des champignons, des olives, du chorizo, des oignons frits...

